

EXAMEN PUBLIC

*Optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation
des institutions d'enseignement supérieur à Montréal*

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation convie la population à participer à une assemblée publique de consultation relativement à l'optimisation du potentiel de développement économique et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal.

Cette consultation sera l'occasion, pour le Service du développement économique, de présenter les grands enjeux socio-économiques et défis actuels de la métropole dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions seront ensuite invités à partager avec la commission leur point de vue quant au contenu de la présentation et leurs réflexions pour optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation ce secteur. La consultation publique se déroulera comme suit :

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil / Métro Champ-de-Mars
WWW.STM.INFO

MERCREDI 29 MARS 2017, DE 19 H À 21 H

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

MERCREDI 10 MAI 2017, DE 19 H À 22 H

JEUDI 11 MAI 2017, DE 19 H À 22 H

JEUDI 11 MAI 2017, DE 9 H À 12 H (SI NÉCESSAIRE)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques doivent en informer la commission en s'inscrivant au plus **au plus tard le mardi 18 avril 2017, à 17 h**. Pour de plus amples informations et pour s'inscrire, veuillez consulter ville.montreal.qc.ca/commissions

Les personnes qui préfèrent communiquer leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La date de la séance publique pour l'adoption des recommandations sera publiée ultérieurement.

ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE MERCREDI 15 MARS 2017, LE DEVOIR